

*le temps : les méchants seront chassés comme des chiens. Point de pitié pour des athées ; ils vous prieront, vous caresseront, pleurnicheront comme des enfants ; point de pitié, c'est le précepte de Dieu par la bouche de Moïse, 5, 7. Dran, dran, dran ! car le feu brule, que le sang ne se refroidisse pas sur la lame de vos épées ! Pink, pank sur l'enclume de Nemrod, que les tours tombent sous vos coups. Drau, dran, dran ! voici le jour : Dieu vous précède, suivez-le. »*

Luther avait formé l'orage : c'était à lui maintenant de le conjurer, s'il était possible. Il le tenta, en secouant, dans leur sommeil, tous ces princes à demi luthériens, à demi catholiques, qui dormaient dans la plume, et qui n'avaient montré de courage que pour fermer les couvents, en chasser les nonnes tremblantes ou les moines infirmes ; pour abolir la messe, et porter en cachette quelques coups de pied au catholicisme. Mais à cette heure que, les armes à la main, on leur demande la liberté de conscience, ils sont effrayés, ils tremblent, tout ce que Luther peut obtenir d'eux, c'est qu'ils prieront les révoltés de formuler leurs griefs.

Un prêtre, Suisse de naissance, Christophe Schappler, avait dressé le manifeste. Ils voulaient :

1° Qu'on leur permit de choisir leurs pasteurs parmi ceux qui prêcheraient l'Evangile dans toute sa pureté ;

2° Qu'on ne leur fit payer les dîmes qu'en froment ;

3° Qu'on ne les traitât plus en esclaves, car le sang de Jésus les avait rachetés ;

4° Qu'on leur permit de chasser et de pêcher, puisque Dieu leur avait donné, dans la personne d'Adam, l'empire sur les poissons de la mer et sur les oiseaux du ciel ;

5° Qu'ils pussent quérir dans les forêts du bois pour se chauffer, préparer leur nourriture, et s'abriter ;

6° Qu'on adoucît les corvées ;

7° Qu'il leur fut permis de posséder des fonds de terre ;

8° Que les impôts ne dépassassent pas le revenu du fonds ;

9° Qu'on abolît le tribut qu'ils étaient obligés de payer à